



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

Table des matières

Introduction.....	3
2022 en chiffres.....	3
<i>Sulamith</i> , un voilier soixantenaire.....	3
Les travaux : le local et le voilier.....	5
Le local et les outils.....	5
Le voilier et le chantier.....	5
L'accueil.....	7
Les jeunes.....	7
...les membres.....	7
... et les musiciens !.....	7
Les ressources.....	8
Les événements.....	8
Les adhésions.....	8
Les dons.....	8
Les sorties en mer.....	8
L'accueil.....	8
Conclusion.....	9

Introduction

Créée le 9 octobre 2020, l'association loi 1901 Emmène-moi clôt sa deuxième année de vie.

Cette association a pour but de partager des savoirs et des compétences, par le biais de la restauration navale, autour d'un chantier participatif et d'une meilleure connaissance de soi. Elle s'adresse à toutes celles et ceux qui cherchent à apprendre et à partager, et notamment à des jeunes en rupture sociale, isolés ou en recherche de projet, voulant changer d'environnement et prendre une nouvelle direction. C'est dans le mélange des parcours, des générations et des cultures que prendra forme un vrai "chantier de vie". Ce "chantier de vie" permet de s'initier à divers métiers comme la mécanique, l'électricité, le travail du bois, ou encore les aménagements intérieurs, par la restauration de voiliers d'intérêt patrimonial, l'apprentissage de la navigation à la voile et la découverte du milieu marin.

Ce rapport d'activités retrace le chemin parcouru en 2022 et présente les ressources annuelles de l'association.

2022 en chiffres

1 voilier en bois de 1962

4 événements conviviaux

8 jeunes accueillis sur le chantier

8 sorties en mer

1 local-atelier-bureau

43 membres

Sulamith, un voilier soixantenaire

Avant la création officielle d'Emmène-moi, Jean-Pierre a appris que *Sulamith* était en vente. La première visite a eu lieu le 15 septembre 2020 au port de Carnon où il était amarré. Après deux visites supplémentaires et le succès du financement participatif, l'association signe officiellement l'acte de vente de *Sulamith* pour la somme de 3000 euros.

Du 27 février au 2 mars, le voilier est convoyé par la mer jusqu'à Gruissan. Il est amarré dans le bassin n°1, le long du quai du Levant, emplacement assurant une très bonne visibilité au projet et des échanges intéressants entre les jeunes travaillant sur le chantier et les promeneurs. L'association a effectué une demande de dérogation pour l'usage de cet emplacement au mois de mars 2021. Après plusieurs relances à la Capitainerie et à la Mairie, restées sans réponse, nous comprenons la mise en place d'une dérogation officieuse. Nous gardons l'espoir qu'une rencontre ait lieu prochainement.

Au mois de mai 2021, une demande de labellisation Bateau d'intérêt patrimonial avait été réalisée auprès du Service du Patrimoine Maritime et Fluvial. *Sulamith* a ainsi été labellisé bateau d'intérêt patrimonial lors de la commission annuelle, le 14 octobre 2021. Ce label est accordé pour cinq années.

Un peu d'histoire

Sulamith est un voilier de 9m30 de long. C'est un dériveur lesté, donc à faible tirant d'eau, ce qui lui permet de naviguer au plus près des côtes et de remonter les rivières. C'est un voilier original qui combine les qualités d'un bateau de course et d'un bateau de croisière, reconnu pour son habitabilité généreuse. En 1962, on pouvait lire dans les colonnes du journal Yacht : "Certains ont dit que ces dériveurs lestés correspondaient à ce que l'on pouvait trouver de mieux en matière de camping nautique. [...] je dirai que c'est beaucoup mieux que du camping, c'est du "chez soi" en réduction."

Du côté technique, c'est un sloop à gréement marconi. La coque est formée de membrures d'acacia ployé, les bordées sont en acajou et les pièces maîtresses en iroko.

Le Dériveur Lesté de 9m30 a été construit à l'unité sur demande. Ses plans émanent du fameux architecte naval Eugène Cornu, figure de proue de la construction navale de la seconde moitié du 20^e siècle. Cornu a un sens inné de l'harmonie des formes. Acharné et exigeant, il a le goût de la perfection. Privilégiant la douceur des lignes et la rapidité du bateau, il ne conçoit pas de dessiner un bateau laid ou lent.



Les travaux : le local et le voilier

Le local et les outils

Des aménagements ont été réalisés tout au long de l'année afin d'adapter le local aux besoins des travaux : il s'est ainsi doté de deux établis et d'un panneau d'outillage, fabriqués avec l'aide de Lilian, un jeune intervenant régulièrement sur le chantier. Ces différents pôles de travail permettent de réaliser, au même moment, des ouvrages variés : mécanique, électricité, charpente-menuiserie. L'outillage électro-portatif a continué de s'étoffer grâce aux dons de particuliers.

Deux autres jeunes ont réalisé une bâche intégrant des fenêtres afin de pouvoir travailler avec la lumière du jour en hiver tout en conservant la chaleur.



Le voilier et le chantier

L'hiver dernier a vu la pose du taud de protection de *Sulamith*, après des semaines de conception et de couture. Quelques jours après sa mise en place, le taud résistait vaillamment à 30 nœuds de vent.



Les prévisions de 2022 ont été en partie honorées : nous nous sommes limités à la restauration du pont arrière qui s'est avérée plus conséquente que prévue. Ainsi, en mars, les travaux de rénovation de *Sulamith* ont commencé par la dépose du pont arrière pour permettre la reprise des éléments de structure de la poupe. Un premier barrot a été réalisé et posé, conjointement à la reprise des bancs et de la barre. Finalement, c'est la structure complète du pont arrière qui a été remplacée. Un petit casse-tête s'est imposé à nous concernant les points d'écoute de grand voile : à l'origine les points d'écoute se situaient à l'arrière de la bôme, mais celle présente sur *Sulamith* étant trop courte, nous devons réfléchir à une solution adaptée. Le recouvrement devrait être effectué dans les semaines à venir. La barre a quant à elle été décorée et vernie. Les bancs, qui sont aussi les capots de coffres, et les gouttières sont repensés, renforcés et seront bientôt finalisés. Les portes ont été reprises. (Voir Annexe 1 – Avancement des travaux en 2022)



En juillet, un généreux don a permis à l'association de constituer un beau stock d'iroko, un bois tropical, dans lesquelles des pièces ont déjà été taillées.

Le taud de protection a été déposé au début de l'été, six mois après son installation. Ce moment a été filmé par Marcos, ami et membre de l'association, qui a réalisé une belle vidéo, visible sur internet : <https://youtu.be/o3Fd2et-mg>.

La dépose du taud a permis aux passants d'admirer *Sulamith*, de voir l'avancée des travaux, et de motiver des sorties en mer qui sont une des principales ressources de l'association.



L'accueil

Les jeunes...

En 2022, l'association a continué d'accueillir Lilian, un jeune de l'ITEP des 4 Fontaines, rencontré pour la première fois en septembre 2021, au rythme de deux jours par semaine durant toute l'année scolaire. Lilian a ainsi participé à toutes les actions menées et a pu profiter de sorties en mer pour commencer à se familiariser avec la navigation à la voile.

Durant l'hiver, trois jeunes stagiaires de l'École de la Seconde Chance ont également été accueillis, trois semaines complètes : Giovanni et Maximilien, qui ont participé à la couture du taud de protection de *Sulamith* et aux travaux d'aménagement du local, puis Léa, qui avait une première formation en menuiserie et a travaillé sur les nouveaux barrots et les bancs du cockpit.

Depuis la rentrée, quatre nouvelles personnes ont travaillé sur le chantier : Nolwenn, Enzo, Alessandro et Laurine, venue spontanément pour alimenter et profiter de ce beau projet.

...les membres...

Du côté des adhérents, deux journées membres ont été proposées en février et en avril mais n'ont pas eu le succès escompté, hormis un ami venu nous aider pour la deuxième journée. Néanmoins, lors de la visite de la marraine de l'association, Anne Othenin-Girard, en septembre, 4 membres et conjoints sont venus travailler sur le voilier le temps d'une journée, accompagnés de deux jeunes. Les membres de l'association renouvellent régulièrement leur volonté de s'impliquer ponctuellement sur le chantier, nous devons donc trouver un format d'accueil qui corresponde à cette envie afin de rassembler nos énergies.

Depuis la rentrée 2022, Patrick, un membre de l'association, intervient régulièrement aux côtés de Jean-Pierre sur le voilier. Son expérience dans la restauration d'un ancien plan Cornu est d'une grande valeur.

... et les musiciens !

De même que le plaisir culinaire que les repas partagés le midi et lors des soirées, la musique a également sa place dans le projet afin de valoriser la rencontre et l'expression de soi.

Depuis plusieurs années, Jean-Pierre écrit et compose des chansons, deux sont terminées et destinées à l'association et d'autres sont en préparation. Les événements festifs de 2022 ont été l'occasion de partager ces créations avec les personnes soutenant l'association. Une de ces chansons est en cours d'enregistrement grâce à la participation de membres et/ou de musiciens.

Les ressources

Les événements

Quatre rassemblements festifs ont été proposés pour cette deuxième année de fonctionnement, sur différents modes : de l'auberge espagnole au dîner tout compris, en passant par la dégustation d'huîtres. Cela n'aurait pas été possible sans Lionel, cuisinier de métier, qui a toujours répondu présent, et avec enthousiasme, à nos sollicitations.

Ces événements, qui nous permettent de renforcer le lien avec les personnes adhérentes et de faire connaître notre action aux autres, restent une source de financement non négligeable : en 2022, ils ont permis de récolter 860 euros.

Les adhésions

Trois formules d'adhésion sont proposées par l'association :

- formule classique à 12 euros, pour l'année civile en cours ;
- formule bienfaiteur-bienfaitrice à 62 euros, pour l'année civile en cours ;
- formule sortie en mer : lors des sorties en mer tout public, les personnes participantes se voient proposées une adhésion classique à l'association, incluse dans le tarif de la sortie.

L'association compte 43 adhérentes et adhérents en 2022, soit 452 euros.

Les dons

En avril 2022, l'association a été reconnue comme organisme d'intérêt général à caractère social et concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique par les Finances publiques. Ce statut, hormis la joie provoquée par cette reconnaissance, permet à l'association de fournir des reçus fiscaux pour les dons et ainsi aux donateurs de récupérer 66 % de la somme en crédit d'impôts.

Cette année, l'association a reçu 668 euros de dons.

Les sorties en mer

Entre juillet et septembre 2022, 8 sorties en mer à la demi-journée ont eu lieu. Elles ont permis à l'association de récolter 1140 euros.

L'accueil

Pour l'instant, les accueils de jeunes n'ont pas donné lieu à une participation financière de la part des structures. Néanmoins, l'association n'exclue pas cette possibilité de ressources, librement consentie par les structures en capacité de le faire.

Conclusion

L'année 2022 a vu l'association Emmène-moi développer ses activités et accueillir de plus en plus de jeunes sur le chantier et en navigation. C'est grâce à eux et aux personnes s'impliquant plus régulièrement dans le projet, à l'instar de Patrick sur le chantier, Lionel en cuisine, Sylvain pour la nourriture ou encore Marcos pour les outils de communication, que l'association poursuit ses buts, pas à pas.

Si le programme des travaux annoncés pour cette année n'a pas été entièrement réalisé, on note une avancée visible du chantier et un renforcement des choix de restauration. En même temps que le nombre d'intervenants s'étoffe, les décisions concernant les axes de la rénovation sont de plus en plus assurées et tournées vers un objectif principal : participer au rassemblement des vieux gréements à Brest en juillet 2024.

Parallèlement au chantier, et dans ce même mouvement de développement, le local continue d'être aménagé pour correspondre au mieux aux besoins des activités.

Nous espérons que l'année que nous allons initier sera celle de la pérennisation pour laquelle la constitution d'équipes solides et régulières s'annonce comme une étape nécessaire, alors tous à bord !